



# HIÉRARCHISER POUR GÉRER

Les actions réalisées par les coordinateurs régionaux du groupe de travail « plantes invasives » en région Centre

Financé par :



Projet cofinancé par l'Union européenne. L'Europe s'engage en région Centre avec le fonds européen de développement régional.



# PLAN

- Le groupe de travail « plantes invasives » Centre
- La liste hiérarchisée des plantes invasives
- Lien entre la liste et la stratégie globale de gestion des invasions
- Conclusion

## Coordinateurs régionaux

Cen Centre  
(Conservatoire d'espaces naturels)  
**ANIMATEUR**



**CBNBP**  
(Conservatoire Botanique National du Bassin Parisien)  
**OPERATEUR TECHNIQUE pour la gestion des données flore**



**FREDON**  
(Fédération régionale de défense contre les organismes nuisibles)  
**Animateur du réseau ZNA (zone non agricole)**



## Coordinateurs départementaux (en cours d'identification)

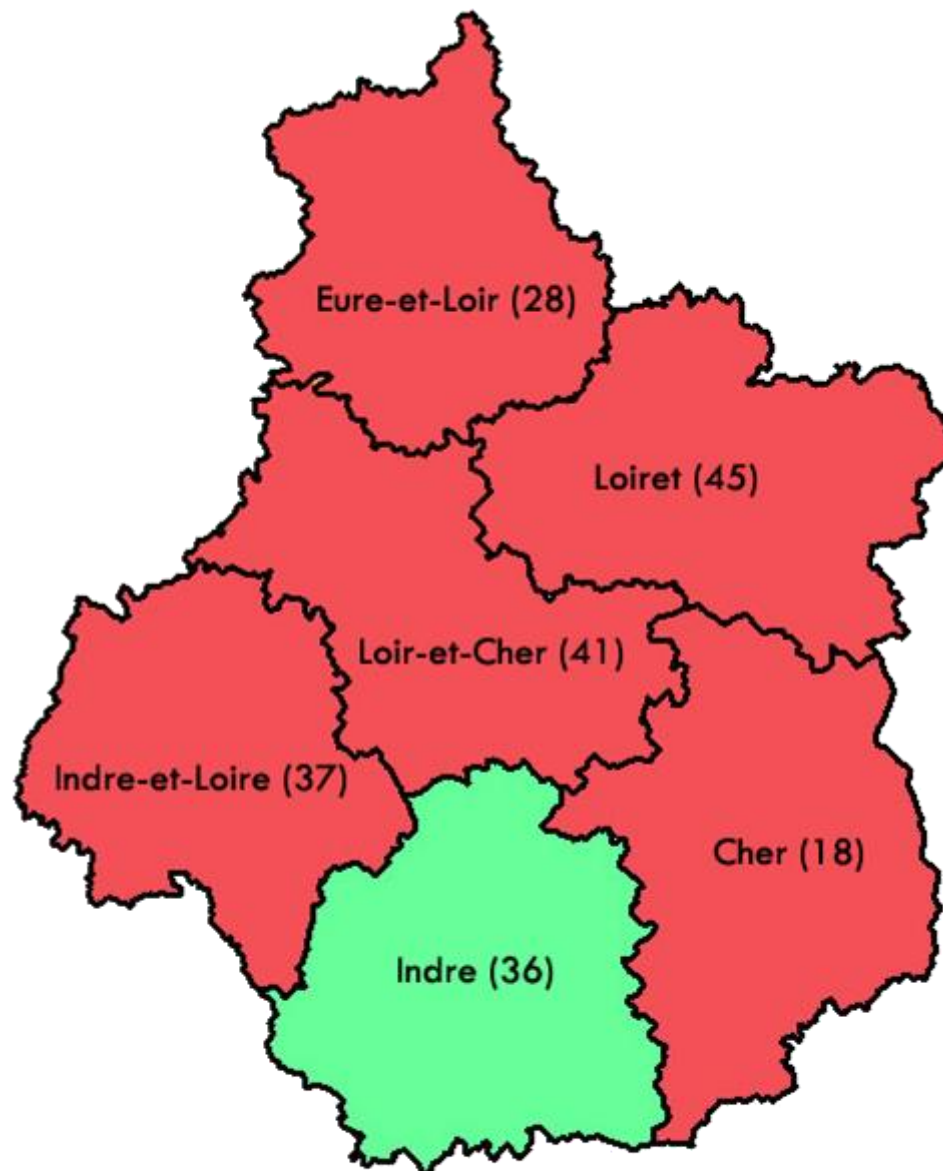
FDPPMA 18, 28, 37, 41, 45  
(Fédérations Départementales de la Pêche et de la Protection des Milieux Aquatiques)



**FREDON 37**

# LE GROUPE DE TRAVAIL « PLANTES INVASIVES » CENTRE

Relais désignés   
Pas de relais désigné 



## Coordinateurs régionaux

Cen Centre  
(Conservatoire d'espaces naturels)  
**ANIMATEUR**



**CBNBP**  
(Conservatoire Botanique National du Bassin Parisien)  
**OPERATEUR TECHNIQUE pour la gestion des données flore**

## Coordinateurs départementaux (en cours d'identification)

FDPPMA 18, 28, 37, 41, 45  
(Fédérations Départementales de la Pêche et de la  
Protection des Milieux Aquatiques)



FREDON 37

## Partenaires institutionnels



**Coordonner les actions relatives  
aux plantes invasives en région  
Centre via l'animation d'un  
réseau d'acteurs**



## Partenaires techniques

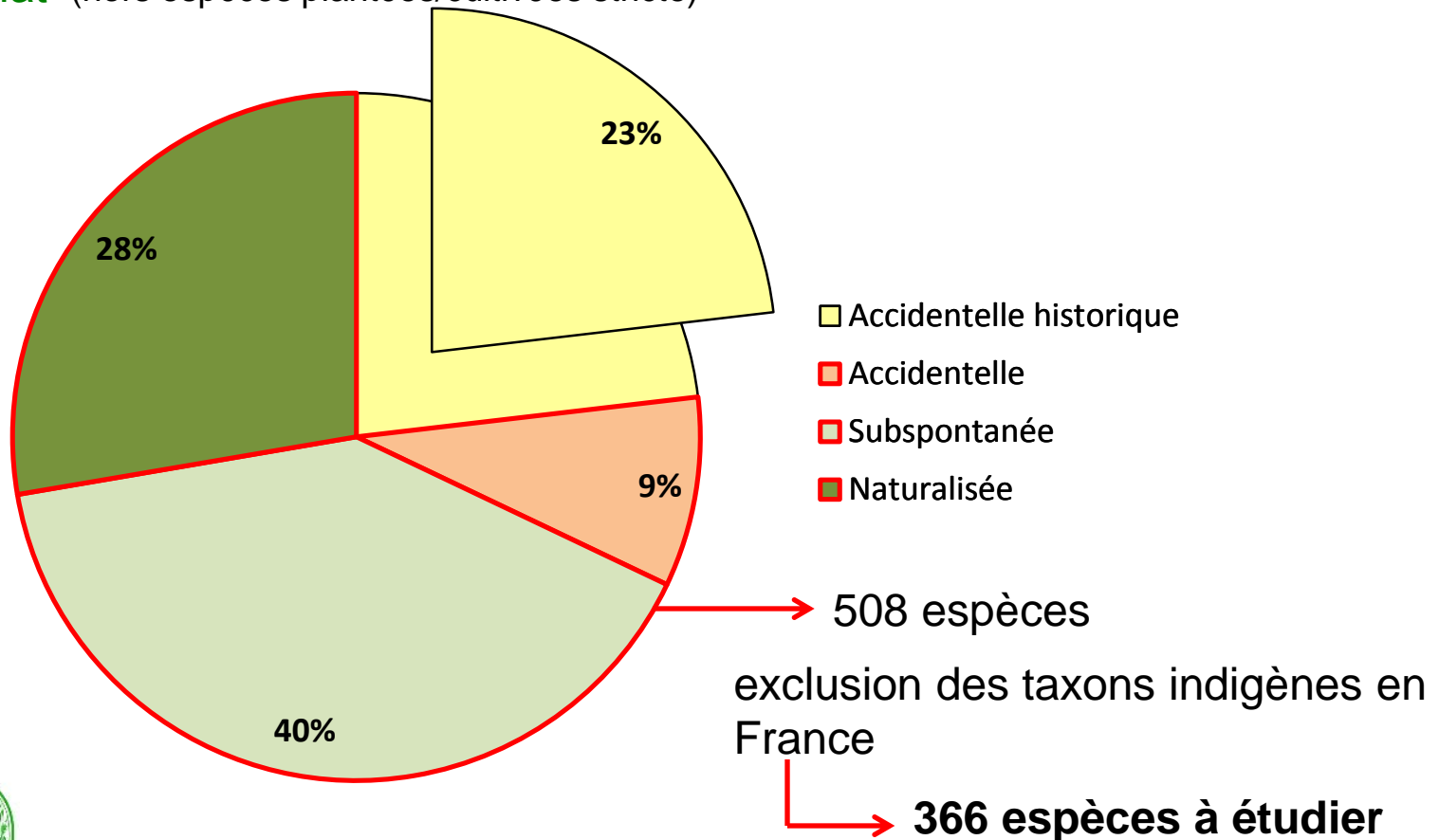


**Objectif de la liste** : extraire de la liste d'espèces exotiques existantes en région Centre, les espèces problématiques pour l'environnement, la santé ou les usages et les hiérarchiser

# LA LISTE HIÉRARCHISÉE DES ESPÈCES INVASIVES

**Objectif de la liste** : extraire de la liste d'espèces exotiques existantes en région Centre, les espèces problématiques pour l'environnement, la santé ou les usages et les hiérarchiser

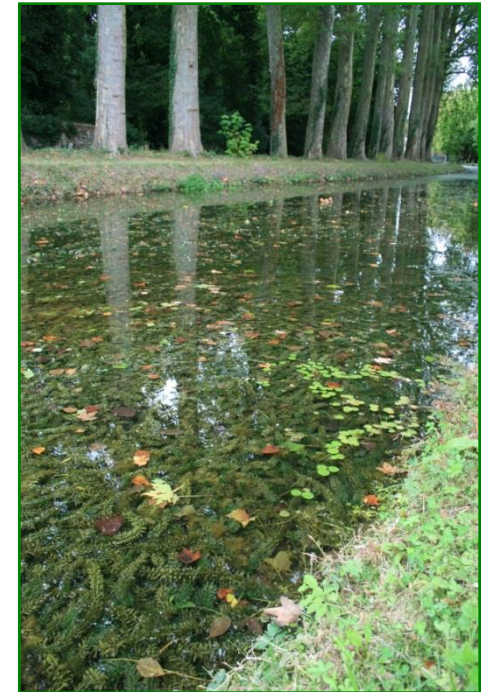
Répartition des 661 espèces exotiques de la région Centre selon leur statut d'indigénat (hors espèces plantées/cultivées stricte)



**Échelle d'invasibilité adaptée de Lavergne** : échelle de classement sur **6 catégories** des espèces exotiques développée par le CBN Mascarin (C. Lavergne) basée sur des données mesurables par les botanistes.

Critères de classification :

- Densité des populations rencontrées sur le territoire

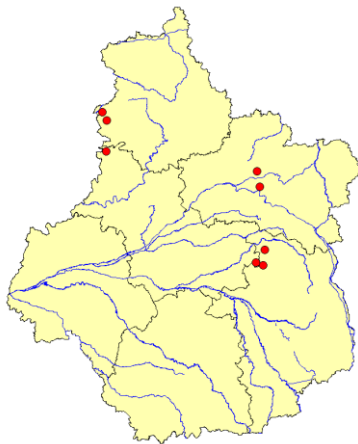




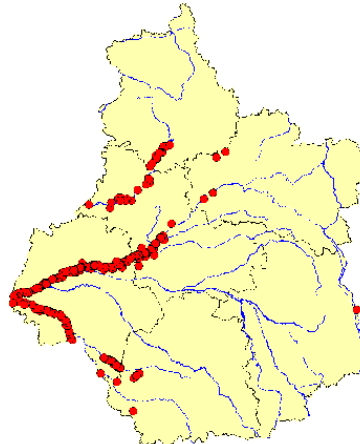
**Échelle d'invasibilité adaptée de Lavergne** : échelle de classement sur **6 catégories** des espèces exotiques développée par le CBN Mascarin (C. Lavergne) basée sur des données mesurables par les botanistes.

Critères de classification :

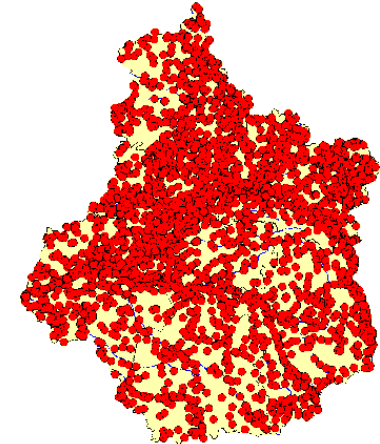
- Densité des populations rencontrées sur le territoire
- Répartition



*Rhododendron ponticum*



*Ludwigia peploides*



*Robinia pseudoacacia*

**Échelle d'invasibilité adaptée de Lavergne** : échelle de classement sur **6 catégories** des espèces exotiques développée par le CBN Mascarin (C. Lavergne) basée sur des données mesurables par les botanistes.

Critères de classification :

- Densité des populations rencontrées sur le territoire
- Répartition
- Nature des milieux colonisés

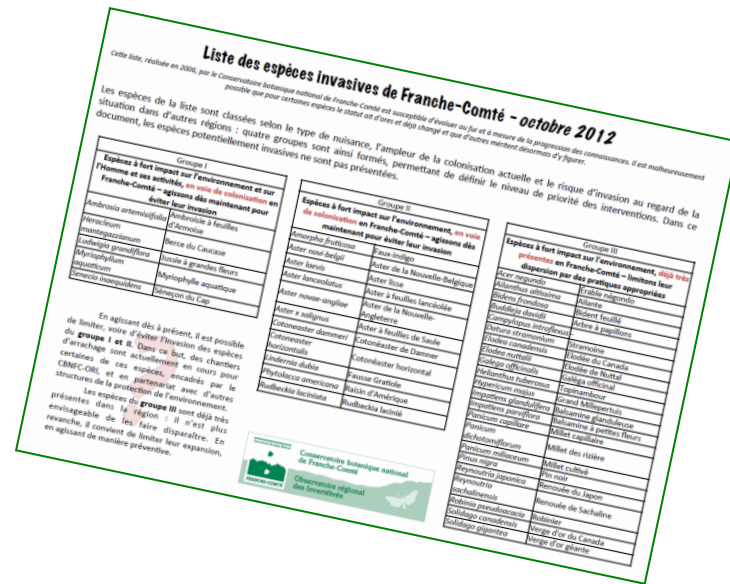


**Échelle d'invasibilité adaptée de Lavergne** : échelle de classement sur **6 catégories** des espèces exotiques développée par le CBN Mascarin (C. Lavergne) basée sur des données mesurables par les botanistes.

Critères de classification :

- Densité des populations rencontrées sur le territoire
- Répartition
- Nature des milieux colonisés
- Prédicibilité de l'invasion

Est-ce qu'une espèce est citée comme « invasive avérée » dans un territoire proche ?  
 Quel est le risque de prolifération de l'espèce (selon FCBN d'après Weber & Gut) ?



Échelle d'invasibilité adaptée de Lavergne : les six catégories.

**RANG 5** : espèces invasives avérées.

Espèces :

- formant des peuplements denses ;
- à distribution généralisée ;
- dans les habitats non ou faiblement perturbés.



*Robinia pseudoacacia* L.

# LA LISTE HIÉRARCHISÉE DES ESPÈCES INVASIVES

Échelle d'invasibilité adaptée de Lavergne : les six catégories.

**RANG 4** : espèces invasives avérées, en expansion.

Espèces :

- formant des peuplements denses ;
- à distribution localisée ;
- dans les habitats non ou faiblement perturbés.



*Ailanthus altissima* (Mill.)  
Swingle



*Heracleum mantegazzianum*  
Sommier & Levier



*Ludwigia grandiflora* (Michx.) Greuter &  
Burdet  
*Ludwigia peploides* (Kunth) P.H. Raven

Échelle d'invasibilité adaptée de Lavergne : les six catégories.

**RANG 3** : espèces invasives dans les milieux non patrimoniaux fortement perturbés par les activités humaines ou par des processus naturels.

Espèces :

- formant des peuplements denses ;
- à distribution généralisée ou localisée ;
- dans les habitats fortement perturbés.



*Phytolacca americana* L.



*Ambrosia artemisiifolia* L.

# LA LISTE HIÉRARCHISÉE DES ESPÈCES INVASIVES

Échelle d'invasibilité adaptée de Lavergne : les six catégories.

**RANG 2** : espèces invasives émergentes.

Espèces :

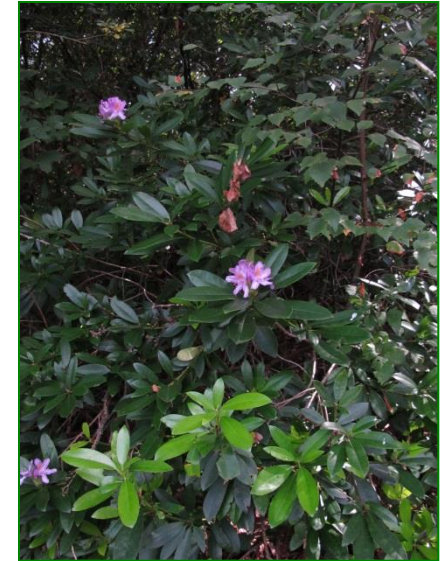
- formant ou non des peuplements denses ;
- à répartition ponctuelle ;
- citées invasives avérées dans un territoire proche ou dont le risque de prolifération a été jugée « fort ».



*Lagarosiphon major*  
(Ridl.) Moss



*Hydrocotyle ranunculoides* L. f.



*Rhododendron  
ponticum* L.

Échelle d'invasibilité adaptée de Lavergne : les six catégories.

**RANG 1** : espèces exotiques non invasives.

Espèces :

- ne formant pas de peuplements denses ;
- non citées comme invasives avérées dans les territoires proches et dont le risque de prolifération a été jugé « faible ».



*Pseudofumaria lutea* (L.) Borkh.



*Veronica persica* Poir.



# LA LISTE HIÉRARCHISÉE DES ESPÈCES INVASIVES

Échelle d'invasibilité adaptée de Lavergne : les six catégories.

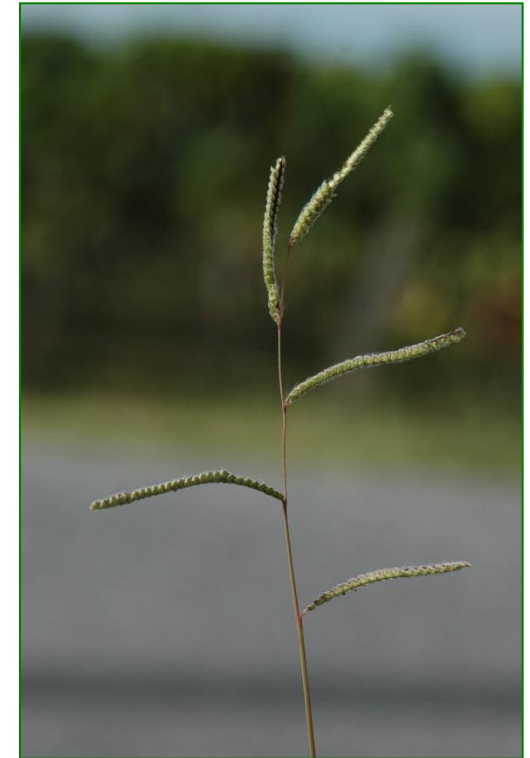
**RANG 0** : espèces exotiques insuffisamment documentées.



*Euphorbia maculata* L.




*Sagittaria latifolia* Willd.




*Paspalum dilatatum* Poir.

# LA LISTE HIÉRARCHISÉE DES ESPÈCES INVASIVES


Rang 5 : 1 taxon

 *Robinia pseudoacacia*


Rang 4 : 23 taxons

 *Acer negundo*  
*Ailanthus altissima*  
*Aster invasifs*  
*Azolla filiculoides*  
*Bidens frondosa*  
*Elodea canadensis*  
*Elodea nuttallii*  
*Galega officinalis*  
*Heracleum mantegazzianum*  
*Impatiens capensis*  
*Impatiens glandulifera*  
*Lemna minuta*  
*Lindernia dubia*  
*Ludwigia grandiflora*  
*Ludwigia peploides*  
*Parthenocissus inserta*  
*Paspalum distichum*  
*Prunus cerasus*  
*Prunus serotina*  
*Reynoutria japonica*  
*Reynoutria x bohemica*  
*Solidago canadensis*  
*Solidago gigantea*

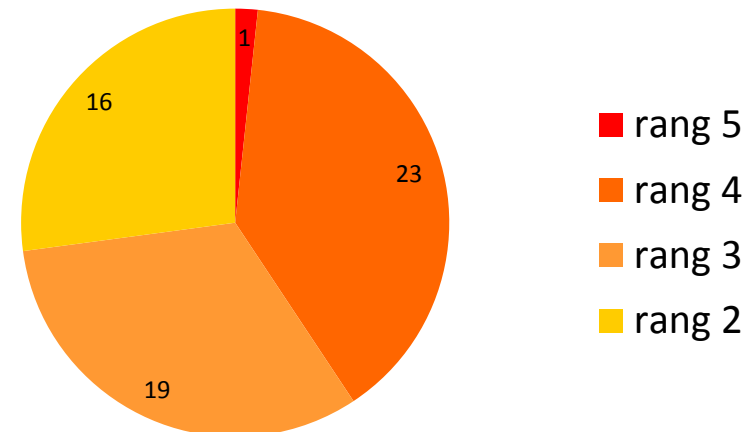
Rang 3 : 19 taxons

 *Amaranthus hybridus* Gr.  
*Amaranthus retroflexus* L.  
*Ambrosia artemisiifolia* L.  
*Berteroa incana* (L.) DC.  
*Buddleja davidii* Franch.  
*Conyza canadensis* (L.) Cronquist  
*Conyza sumatrensis* (Retz.) E. Walker  
*Cyperus esculentus* L.  
*Datura stramonium* L.  
*Eragrostis pectinacea* (Michx.) Nees  
*Erigeron annuus* (L.) Desf.  
*Galinsoga quadriradiata* Ruiz & Pav.  
*Mahonia aquifolium* (Pursh) Nutt.  
*Oenothera glazioviana* Micheli  
*Phytolacca americana* L.  
*Senecio inaequidens* DC.  
*Sporobolus indicus* (L.) R.Br.  
*Veronica filiformis* Sm.  
*Xanthium strumarium* L. Gp

Rang 2 : 16 taxons

 *Cortaderia selloana*  
*Cotoneaster horizontalis*.  
*Crassula helmsii*  
*Egeria densa*.  
*Eichhornia crassipes*  
*Helianthus invasifs* Gp  
*Hydrocotyle ranunculoides*  
*Impatiens parviflora*.  
*Lagarosiphon major*  
*Myriophyllum aquaticum*  
*Pistia stratioides*  
*Polygonum polystachyum*.  
*Prunus laurocerasus*  
*Reynoutria sachalinensis*  
*Rhododendron ponticum*  
*Spiraea douglasii*

Liste finale contient  
**59 espèces**  
invasives avérées,  
potentielles ou  
émergentes



# LA LISTE HIÉRARCHISÉE DES ESPÈCES INVASIVES

**La liste d'alerte** : espèces à rechercher, absentes du territoire mais susceptibles de créer des dommages importants sur l'abondance des populations et les communautés végétales envahies si elles sont introduites sur le territoire.



alienplantsbelgium.be

2009 08 10



wikipedia



www.missouriplants.com



© Donald Cameron

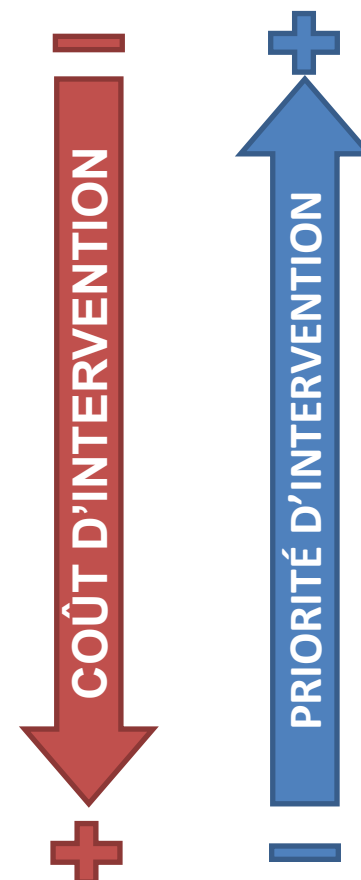
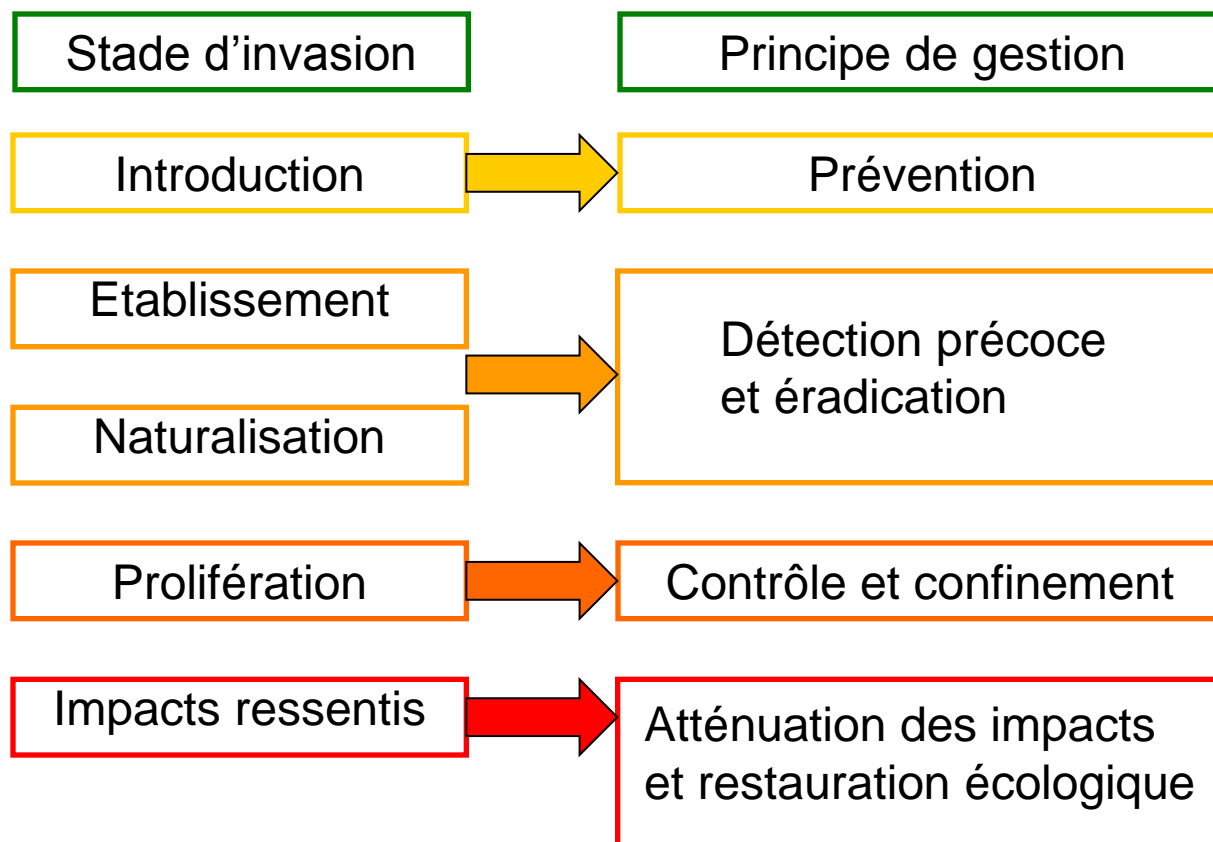


wikipedia

# LIEN ENTRE LA LISTE DES ESPÈCES INVASIVES ET LA STRATÉGIE GLOBALE DE GESTION

## Principe de la stratégie :

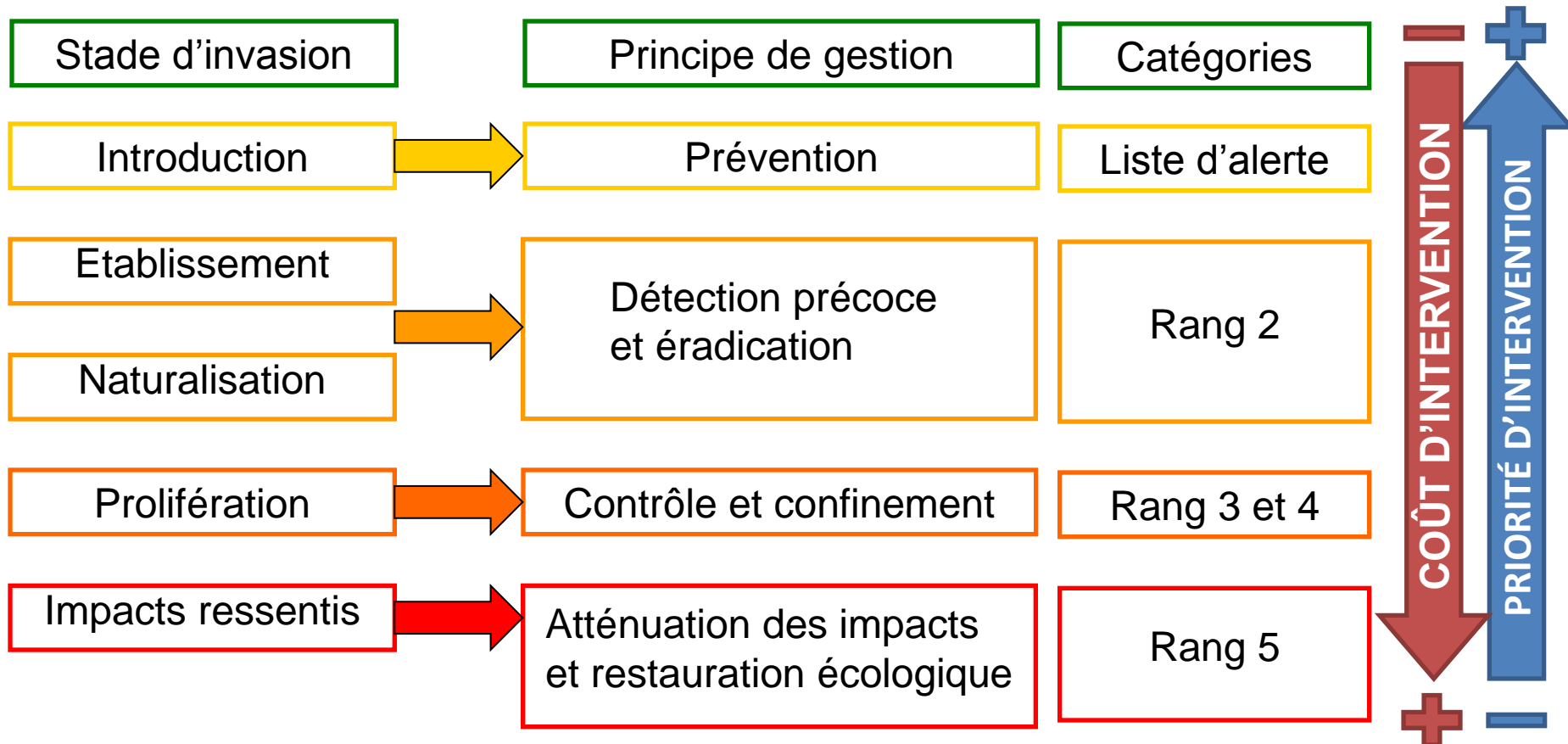
Liste basée sur le « **stade d'invasion** » de l'espèce en région Centre dont découle des principes de gestion.



# LIEN ENTRE LA LISTE DES ESPÈCES INVASIVES ET LA STRATÉGIE GLOBALE DE GESTION

## Principe de la stratégie :

Liste basée sur le « **stade d'invasion** » de l'espèce en région Centre dont découle des principes de gestion.



# LIEN ENTRE LA LISTE DES ESPÈCES INVASIVES ET LA STRATÉGIE GLOBALE DE GESTION

## Une stratégie à décliner en fonction des territoires !

Stade d'invasion définie en fonction des connaissances de terrain et de la **répartition des espèces**

→ nécessité de décliner la liste selon le territoire d'étude

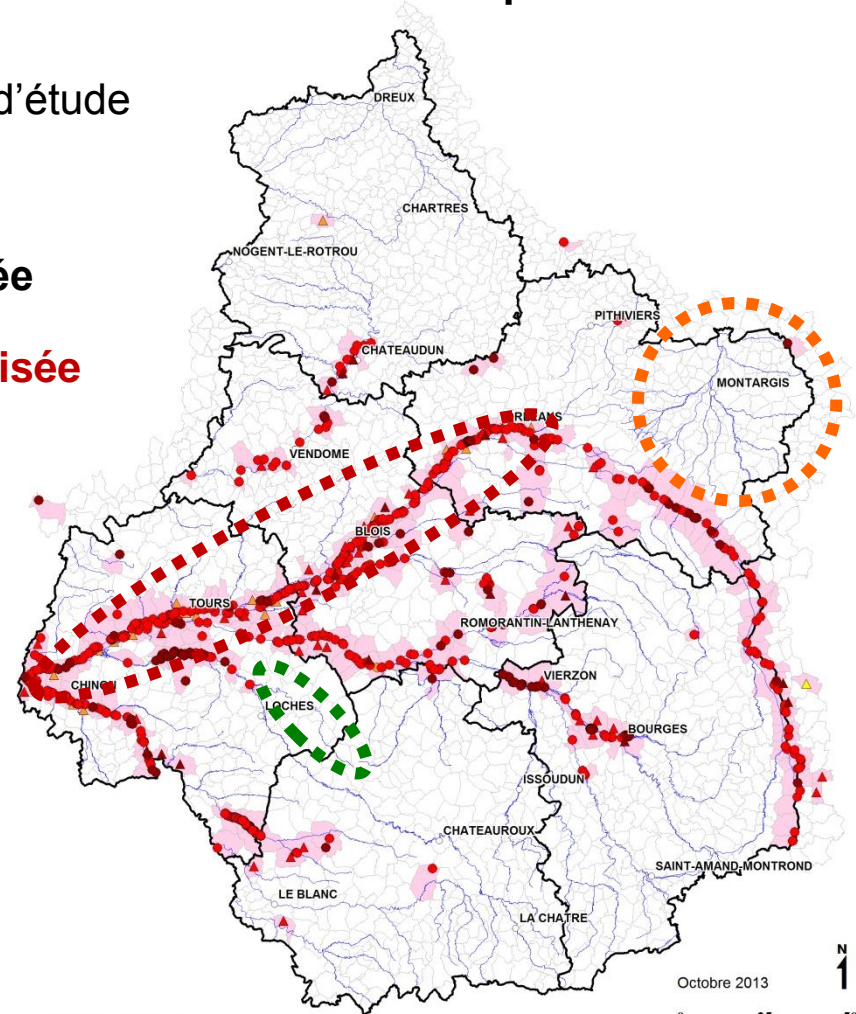
### Les jussies

A l'échelle régionale : Rang 4, invasive localisée

Dans le val de Loire : Rang 5, invasive généralisée

Dans le bassin versant du Loing : Rang 2, invasive émergente

Dans la vallée de l'Indrois : liste d'alerte



Octobre 2013

0 25 50  
Kilomètres

Sources : OIGN, CBDCarnage, CMHN / CBNP

N

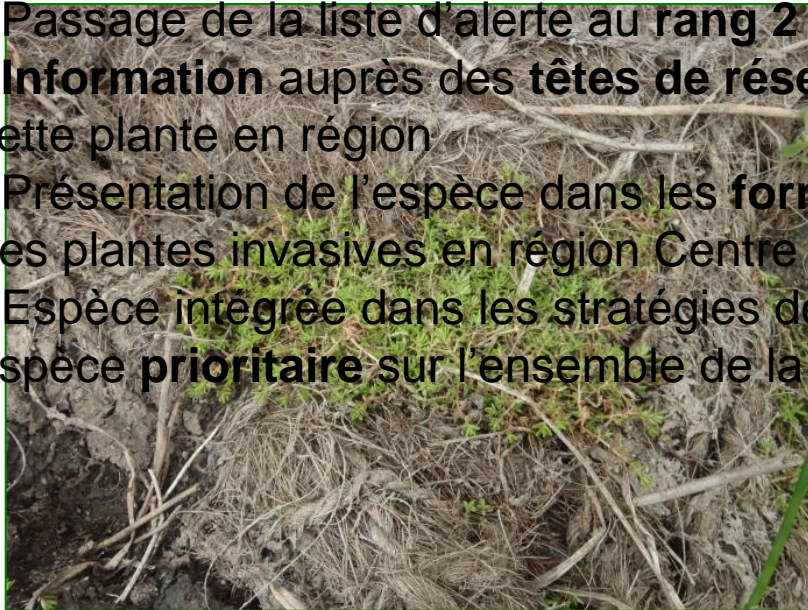
# LIEN ENTRE LA LISTE DES ESPÈCES INVASIVES ET LA STRATÉGIE GLOBALE DE GESTION

## Une alerte : le changement de rang !

Apparition d'une nouvelle espèce : exemple de la **Crassule d'Helms** (*Crassula helmsii*)

Aout 2012 : découverte de la Crassule d'Helms, deux stations de 20 cm<sup>2</sup> en bordure d'étang

- Passage de la liste d'alerte au **rang 2**: espèces invasives émergentes
- **Information** auprès des **têtes de réseau départementales** de l'apparition de cette plante en région
- Présentation de l'espèce dans les **formations** 2012 et 2013 de reconnaissance des plantes invasives en région Centre effectuées par le CBNBP
- Espèce intégrée dans les stratégies de recueil de **données** d'observation comme espèce **prioritaire** sur l'ensemble de la région



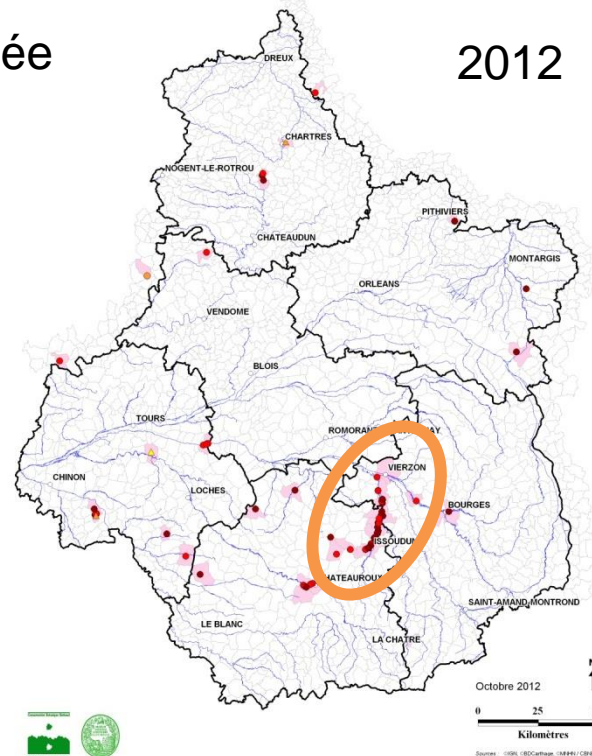
# LIEN ENTRE LA LISTE DES ESPÈCES INVASIVES ET LA STRATÉGIE GLOBALE DE GESTION

## Une alerte : le changement de rang !

Passage en 2012 du rang 2 (espèces invasives émergentes) au rang 4 (espèces invasives avérées)

### *Heracleum mantegazzianum* La Berce du Caucase

- ➔ Invasion avérée en vallée de la Théols.
- ➔ Répartition localisée (et non plus ponctuelle)





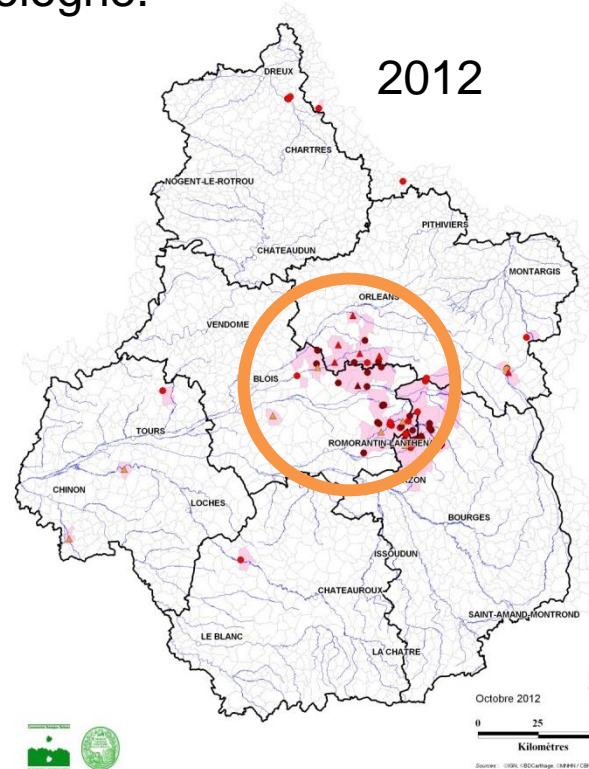
# LIEN ENTRE LA LISTE DES ESPÈCES INVASIVES ET LA STRATÉGIE GLOBALE DE GESTION

## Une alerte : le changement de rang !

Passage en 2012 du rang 2 (espèces invasives émergentes) au rang 4 (espèces invasives avérées)

### *Prunus serotina* Le Cerisier tardif

- ➔ Invasion avérée en Sologne.
- ➔ Répartition localisée (et non plus ponctuelle)

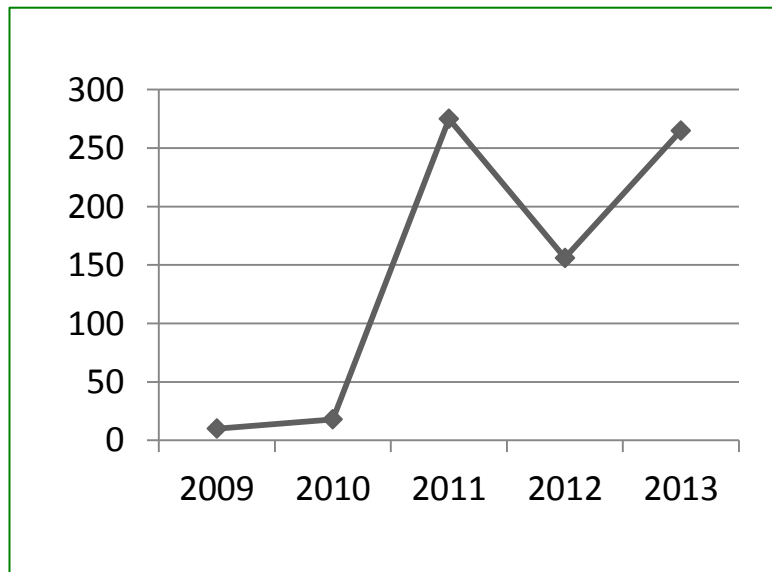


# CONCLUSION

Liste d'espèces invasives permet de **faire ressortir 59 espèces parmi 366 espèces exotiques** (au territoire national) + **hiérarchiser** les espèces dans leur stratégie globale de gestion.

**Connaissance de la répartition des espèces très importante** car en lien avec les rangs de la liste

➔ animation d'un « Observatoire des plantes invasives » qui doit encore prendre de la puissance



Nombre de données d'observation de plantes invasives du réseau « plantes invasives »

# CONCLUSION

Liste d'espèces invasives permet de **faire ressortir 59 espèces parmi 366 espèces exotiques** (au territoire national) + **hiérarchiser** les espèces dans leur stratégie globale de gestion.

**Connaissance de la répartition des espèces très importante** car en lien avec les rangs de la liste

Réponses apportées par la hiérarchisation :

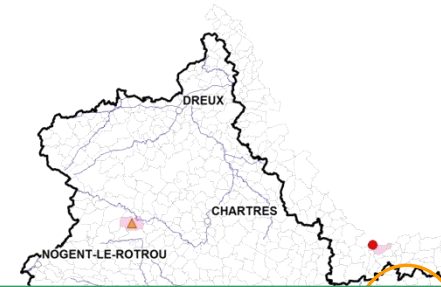
- **Quoi** gérer ?
- **Où** gérer ?

# CONCLUSION

## Où gérer ?

### Eradication de la Jussie sur le bassin de l'Essonne

- 2009 : 2 stations distantes de 400 mètres ont été découvertes par la fédération de pêche 45 sur la Rimarde à la Neuville-sur-Essonne
- Automne 2010 : arrachage manuel
- 2011 : suivi et réapparition de quelques taches, puis travaux
- 2012 et 2013 : suivis mais aucune réappa



Octobre 2013

0 25 50

Kilomètres

Source : IGN, GBDCarthage, GMNVI / CBNP

N

# CONCLUSION

Liste d'espèces invasives permet de **faire ressortir 59 espèces parmi 366 espèces exotiques** (au territoire national) + **hiérarchiser** les espèces dans leur stratégie globale de gestion.

**Connaissance de la répartition des espèces très importante** car en lien avec les rangs de la liste

Réponses apportées par la hiérarchisation :

- **Quoi** gérer ?
- **Où** gérer ?
- ➔ Appui aux gestionnaires et aux partenaires financiers pour une **mobilisation** plus rapide
- ➔ Optimisation de la lutte : plus l'intervention est précoce, plus elle sera économique et **efficace** (Crassule de Helms, Hydrocotyle fausse renoncule)

Merci de votre attention...